

DOSSIER PRESSE

Inauguration des espaces publics

→ Parvis des écoles Montaigne et De Gaulle

→ Place de Bourgogne

→ Aménagements paysagers des Plaines du Fort

Jeudi 12 novembre 2026

Animations dès 16h30, temps officiel à partir de 17h30 sur le parvis des écoles Montaigne et De Gaulle, 1 rue de Gascogne à Mons-en-Baroeul

le nouveau mons

la métamorphose continue

Dossier presse

Sommaire.

Page 3 : Déroulé
Page 4 - 5 : L'inauguration / le projet en bref
Page 6 - 9 : L'aménagement des espaces publics du secteur Bourgogne & plaines du Fort
Page 10 - 11 : L'urbanisme transitoire dans le projet
Page 12 : Le NPNRU du Nouveau Mons
Page 14 : Contacts

Une inauguration en lumière !

Le déroulé : une soirée en lumière, ouverte à tous.

16h30 : Animations familiales

Animations pour les familles sur le parvis des écoles illuminé
Échassiers lumineux, goûter, maquillage, musique, distribution des lampions (fabriqués par les élèves des écoles)

17h30 : Temps officiel

Promenade aux lampions du parvis vers les plaines du Fort, jusqu'à la place de Bourgogne

17h50 : Geste inaugural

Plantation du premier arbre sur la place de Bourgogne : un érable champêtre

18h00 : Allocutions

Retour sur le parvis pour les allocutions

Diana Da Conceição, Maire de Mons-en-Baroeul
Isabelle Mariage, Présidente de Ville Renouvelée
Éric Skyronka, Président de la Métropole Européenne de Lille
Patrice Vergriete, Président de l'ANRU
Paul-Marie Claudon, Préfet délégué pour l'égalité des chances

À partir de 18h15

Moment convivial cocktail et verre de l'amitié
Cornets de frites offerts aux habitants

L’inauguration

Nouveau Mons : inauguration en lumière des espaces publics du secteur Bourgogne & plaines du Fort.

Le parvis des écoles Montaigne et De Gaulle, la place de Bourgogne et les cheminements vers les plaines du Fort ont été inaugurés lors d’une soirée festive en lumière, ouverte aux habitants dès 16h30 le jeudi 12 novembre 2026.







Après plusieurs mois de travaux, le secteur Bourgogne & plaines du Fort à Mons-en-Baroeul, franchit une nouvelle étape de sa transformation.

Trois espaces emblématiques du quartier ont été inaugurés en lumière, le jeudi 12 novembre 2026 en présence des élus, des partenaires du projet, des habitants et des usagers.

Avec Diana Da Conceição, Maire de Mons-en-Baroeul, Isabelle Mariage, Présidente de Ville Renouvelée, Eric Skyronka, Président de la Métropole Européenne de Lille, Patrice Vergriete, Président de l'ANRU et Paul-Marie Claudon, Préfet délégué pour l'égalité des chances.

Trois espaces publics réaménagés

Pensés pour améliorer le quotidien des habitants, sécuriser les déplacements piétons et reconnecter le quartier à son poumon vert, ces aménagements marquent une étape importante du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) engagé à l'échelle du Nouveau Mons.

→ Devant les écoles, un parvis piéton végétalisé remplace une voie circulée et offre un cadre plus sûr et plus confortable aux enfants, aux familles et aux équipes éducatives.

→ La place de Bourgogne devient un véritable petit square de quartier, avec aire de jeux et espaces de détente, accessibles à tous.

→ Les cheminements vers les plaines du Fort facilitent les déplacements et renforcent les liens entre le quartier et son environnement paysager.

« Le chantier du secteur Nord est presque terminé. Après plusieurs mois de travaux intenses pour les usagers et les habitants, il était important d'organiser un temps festif sur le nouveau parvis des écoles pour fêter la transformation en cours. Ces nouveaux espaces publics améliorent le quotidien des habitants tout en ouvrant davantage le quartier sur les plaines du Fort. » Diana Da Conceição – Maire de Mons-en-Baroeul

Un projet en lien avec les habitants

Depuis 2023, la transformation du secteur s'accompagne d'actions de médiation destinées à faire vivre le quartier pendant les travaux : rues aux enfants, ateliers de co-construction d'une place transitoire en bois, création de nichoirs, balade nocturne autour de la biodiversité, visites de chantier par les élèves de l'école (...).

L'inauguration est l'occasion de célébrer cette nouvelle étape avec celles et ceux qui vivent et font vivre le quartier.

La métamorphose continue

Le NPNRU accompagne la transformation du Nouveau Mons à l'horizon 2030 : requalification des espaces publics, rénovation et diversification de l'offre de logements, amélioration des équipements et du cadre de vie.

Le secteur Bourgogne & plaines du Fort est en grande partie réaménagé : fin novembre aura lieu la plantation des arbres et puis la finalisation des bordures.

Les travaux se poursuivront sur le mail Samain, la rue du Béarn et la rue de Provence pour un montant global de 5,5 millions d'euros HT pour ce secteur.

Nature en ville
Sur les 10 hectares d'espaces publics aménagés dans le cadre du NPNRU, la gestion de l'eau est un levier essentiel : dispositifs drainants invisibles, noues (fossés qui permettent l'infiltration de l'eau dans le sol) et plantations favorisent des habitats de qualité pour la faune et la flore.

Les espaces publics du Nouveau Mons dans le cadre du NPNRU sont financés par la Préfecture du Nord, l'ANRU, l'Agence de l'eau, le fonds vert, Action Logement, la Région Hauts de France, la Métropole Européenne de Lille, la ville de Mons-en-Baroeul et aménagé par la SEM Ville Renouvelée.

Les espaces inaugurés du secteur Bourgogne & plaines du Fort.

Zoom sur... les trois espaces publics réaménagés du secteur Nord.

>10 mois de chantier
>5,5 millions d'euros (HT)

Engagés en février 2026, les travaux du secteur Bourgogne & plaines du Fort ont réorganisé plusieurs espaces structurants du quartier. Ils poursuivent un même objectif : offrir des espaces publics plus agréables, plus accessibles et mieux adaptés aux usages du quotidien.

Ce quartier, le plus excentré de la commune, souffrait d'enclavement : ses espaces avaient été conçus dans les années 1960 autour de l'automobile, et de grands bâtiments très massifs (dont la résidence Brune) formaient une barrière entre la place de Bourgogne et le Fort.

Avant > Aujourd'hui

- Une rue circulée devant les écoles. → Un parvis piéton végétalisé devant les écoles.
- Un lien peu lisible vers les Plaines du Fort. → De nouveaux cheminements créés vers les Plaines du Fort.
- Une résidence (Brune) qui coupait la place de Bourgogne du Fort. → Une place de Bourgogne transformée en square de quartier
- Des espaces pensés autour de la voiture. → Des espaces plus accessibles aux piétons.

Le saviez-vous ?

Sur ce secteur, grâce au renouvellement urbain (PRU puis NPNRU) a été réalisée la rénovation complète des écoles Montaigne et De Gaulle, la requalification des résidences de la rue du Béarn et l'implantation de nouveaux logements rue Lucie Aubrac (Partenord), la réhabilitation des résidences 40-42 Provence, Béarn et Gascogne (Habilians - ex Logis Métropole) et la déconstruction de la résidence Brune (Partenord Habitat) qui laissera place à de nouveaux îlots de logements.

ICI, Avant...







ICI, Aujourd'hui...







Le nouveau parvis pour les écoles Montaigne et De Gaulle

Une rue circulée occupait autrefois le devant des écoles. Elle a laissé place à un parvis piéton végétalisé, pensé pour les enfants, les familles et les équipes éducatives. La rue de Gascogne est fermée à la circulation entre les rues de Provence et Milliez.

- un parvis piéton végétalisé avec des espaces pour s'asseoir,
- des places de stationnement à proximité de l'école et des résidences,
- un passage sécurisé jusqu'aux Plaines du Fort,
- une gestion durable des eaux de pluie.

La place de Bourgogne, un lieu de vie retrouvé

Réaménagée, la place de Bourgogne devient un véritable petit square de quartier, propice à la promenade, aux rencontres et aux usages du quotidien. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

- des espaces verts et des zones de détente,
- du mobilier urbain,
- une aire de jeux pour les plus jeunes.

C'est sur cette place que sera planté, lors de l'inauguration, le premier arbre du secteur : un érable champêtre.

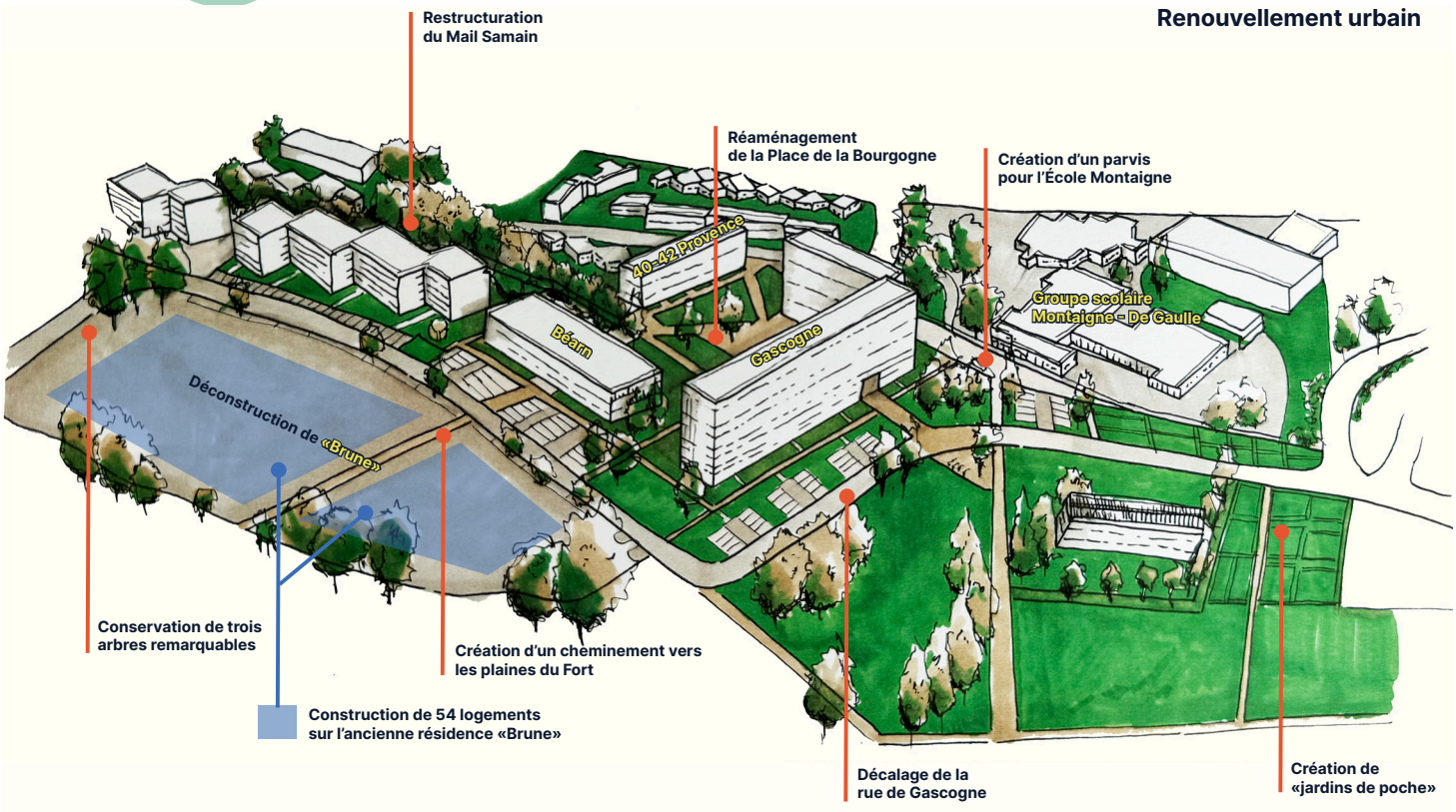
Les plaines du Fort, un espace vert mieux relié au quartier

De nouveaux cheminements créent des connexions entre la place de Bourgogne et le cœur paysager des Plaines du Fort, poumon vert de Mons-en-Baroeul, support de paysages, de biodiversité et d'usages de loisirs.

La rue de Gascogne a été décalée vers l'est pour clarifier les usages : stationnement aux abords des résidences, cheminements piétons confortables et lisibles le long des Plaines.

Le secteur Bourgogne & plaines du Fort : demain.

Les travaux se poursuivent sur le Mail Samain, la rue du Béarn et la rue de Provence. À terme, de nouveaux logements seront construits à la place de la résidence Brune déconstruite en 2025.



Budget

Aménagement des espaces publics

Montant de l'opération globale Nouveau Mons (espaces publics) : 26 M€ HT

Budget des travaux des secteurs Bourgogne & plaines du Fort : 5,5 M€ HT

Secteur Bourgogne (Parvis du groupe scolaire, place de Bourgogne, et à venir rue du Béarn, rue de Provence et Mail Samain) : 3,7 millions d'euros HT

Secteur plaines du Fort (rue de Gascogne, rue Milliez-Aubrac et plaines du fort) : 1,8 million d'euros HT

Partenaires

Financement
ANRU (avec l'État et Action Logement)
Métropole Européenne de Lille
Ville de Mons-en-Baroeul
Agence de l'eau
État, via le Fonds vert
Région Hauts-de-France

Maîtrise d'ouvrage (concession d'aménagement)
SEM Ville Renouvelée

Maîtrise d'oeuvre
Empreinte paysage : Mandataire/Paysagiste - Euralille
Artélia - Bureau d'études VRD - Lille
D&A Devillers et Associés, Urbaniste en chef - Paris
Bureau Véritas - CSPS - Marcq-en-Baroeul

Entreprises de travaux
Eurovia - Avelin
VOIRIE, TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, SIGNALISATION

PINSON PAYSAGE - Fretin
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET MOBILIERS

SPIE Citynetworks - Lesquin
ÉCLAIRAGE ET RÉSEAUX DIVERS

Accompagner le changement, préfigurer les usages.

La transformation du secteur nord ne s'est pas limitée aux travaux. Depuis 2023, des actions transitoires et de médiation ont maintenu et amélioré la vie du quartier pendant le chantier et préparé les usages futurs des espaces publics.

Partenaires et acteurs impliqués :
Groupe scolaire Montaigne De Gaulle, Maison de l'eau, de la pêche et de la nature, Empreinte, Pinson Paysage, Eurovia, Saprophytes, Récréations urbaines, POWA, Atelier Bergot, Citeo, NEO ECO, l'épicerie solidaire, SEM Ville Renouvelée.

« Oui, on le sait que la rue va être fermée aux voitures, vous nous le dites à chaque fois. »

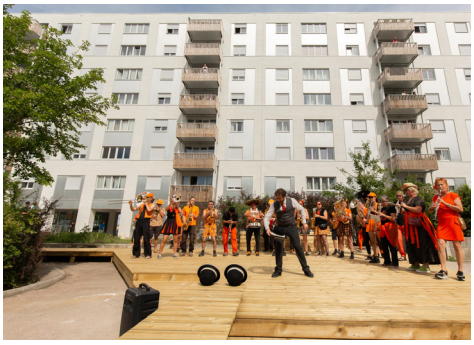
Un enfant, lors de la dernière rue aux enfants

Des actions transitoires et des animations

Transformer un quartier ne consiste pas uniquement à construire de nouveaux logements, à réaménager des rues ou à créer des équipements. C'est aussi accompagner celles et ceux qui y vivent, maintenir une vie de quartier pendant les travaux et préparer collectivement les usages de demain.



Rues aux enfants en fermant la rue à la circulation pour préfigurer la zone du futur parvis des écoles.



Co-construction d'une **place transitoire en bois** et de son mobilier sur la place de Bourgogne et animations.



Animations autour de la biodiversité : création de nichoirs, balade nocturne pour les découvrir au Mail Samain.



Fêtes de quartier, temps d'information avec la maison mobile du projet et de concertation sur les actions transitoires.



Visites de chantier par les élèves de l'école avec présentation des métiers de l'urbanisme.



Peinture au sol sur le mail Samain pour inciter à emprunter un chemin sécurisé pendant les travaux.

Le saviez-vous ?

100% du béton est recyclé grâce à la plateforme d'économie circulaire sur la friche de Brune

L'espace de la résidence Brune (Partenord) libéré en 2025 sert de plateforme d'économie circulaire pour le NPNRU du Nouveau Mons. Les techniciens y organisent les travaux, trient et recyclent les matériaux retirés pendant les chantiers pour aménagerles nouveaux espaces publics.

Graviers, sable, terre, déchets verts, morceaux de route ou de béton... Rien ne se perd ! 30 % des matériaux pour refaire les routes du quartier sont issus du recyclage.

Le NPNRU du Nouveau Mons

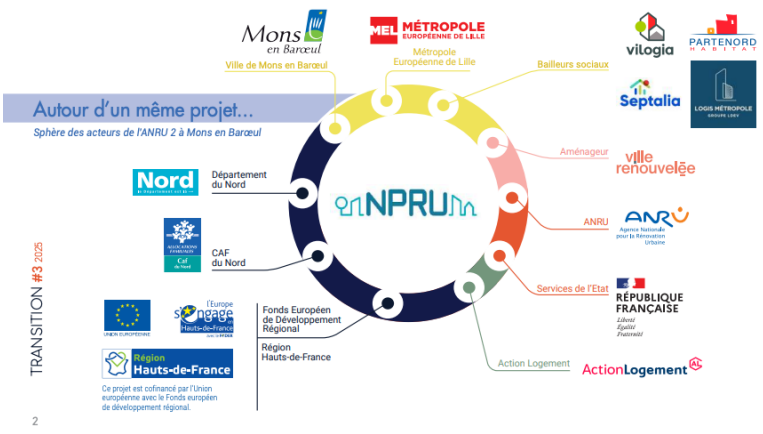
L'histoire de Mons en Baroeul, comme celle du quartier du Nouveau Mons, est celle d'une métamorphose, d'une adaptation permanente aux besoins et enjeux en matière d'habitat, d'environnement et de société. Cette métamorphose continue aujourd'hui grâce au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le programme de rénovation urbaine concerne le quartier du Nouveau Mons et sa transformation bénéficie à tous. Il s'agit de faire du Nouveau Mons un espace de vi(ll)e de qualité en veillant à :

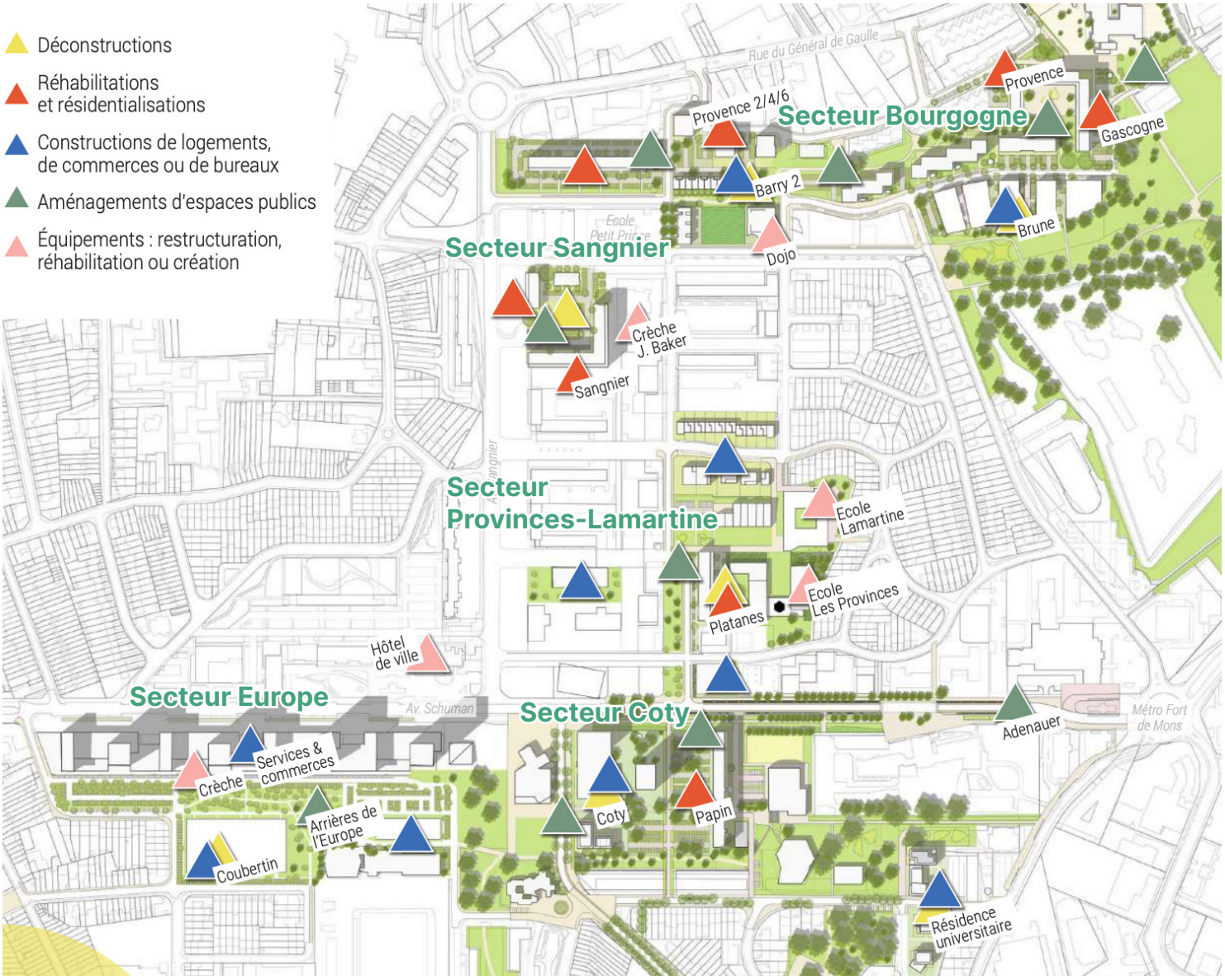
- permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier de ces investissements majeurs,
- réconcilier, partout et dès que cela est possible, ville & nature (aménagements d'espaces verts, lieux de vie et de respiration, création de cheminements piétonniers et cyclables confortables et agréables pour parcourir la ville),
- proposer des logements neufs ou réhabilités de qualité, prenant pleinement en compte les enjeux environnementaux, notamment les consommations d'énergie,
- contribuer au développement d'activités économiques,
- moderniser l'offre d'équipements publics et de services de proximité. Hier : la salle d'escalade, l'école le «Petit Prince», la salle Allende, les crèches «Joséphine Baker» et «de l'Europe». Demain : le groupe scolaire des Provinces, un dojo...

Les partenaires du projet (collectivités, bailleurs, associations) s'engagent, par une action concertée, à faire du Nouveau Mons en espace de vi(ll)e où chaque habitant se sent bien et où l'on vit bien ensemble. Le second Programme de Renouvellement Urbain du Nouveau Mons transforme durablement ce quartier.

Le NPNRU du Nouveau Mons c'est :

10 hectares d'espaces publics requalifiés
585 logements réhabilités
360 logements sociaux déconstruits
390 logements reconstruits en diversification
5 équipements publics réhabilités ou créés
4 000 m² de locaux dédiés au développement d'activités économiques





Zoom sur le budget : les espaces publics

Le budget prévisionnel global des espaces publics du Nouveau Mons (hors régie MEL) s'élève à 26 millions d'euros. Ce budget couvre l'ensemble du programme (hors secteur arrière de la résidence Europe).

ANRU (avec l'État et Action Logement) : 12,5 millions d'euros
Métropole Européenne de Lille : 8,6 millions d'euros
Ville de Mons-en-Baroeul : 2,8 millions d'euros
Agence de l'eau : 1 million d'euros
État, via le Fonds vert : 860 000 euros
Région Hauts-de-France (place de Bourgogne uniquement) : 328 000 euros

Presse

Ville Renouvelée
Claire MOULINS
Directrice communication
06 42 96 22 18
cmoulins@ville-renouvelee.fr
75 rue de Tournai CS 40 117 — 59332 Tourcoing Cedex

À propos de Ville Renouvelée

Activateur urbain de la métropole lilloise, Ville Renouvelée développe de nouveaux espaces urbains à travers ses champs d'action : aménagement durable, renouvellement urbain, construction et promotion, immobilier d'entreprises, développement économique, mobilité urbaine. Sa double culture privée / publique (société d'économie mixte) lui permet de mettre en place les conditions durables de réussite pour relever les défis du territoire. En octobre 2022, la Métropole Européenne de Lille lui a attribué la concession d'aménagement du NPNRU du Nouveau Mons.

le nouveau mons

la métamorphose continue

Les espaces publics du Nouveau Mons dans le cadre du NPNRU sont financés par la Préfecture du Nord, l'ANRU, l'Agence de l'eau, le fonds vert, Action Logement, la Région Hauts de France, la Métropole Européenne de Lille, la ville de Mons-en-Baroeul et aménagé par la SEM Ville Renouvelée.